



Le cri du COB !

Cri n°18

GDE **a déposé une demande de** **PERMIS D'AMENAGER** **le 5 juillet dernier.**

Suite au rejet de sa demande de permis de construire et de son dossier d'installation classée déposés l'année dernière

ils reviennent à la charge

avec le dépôt d'un nouveau dossier d'installation classée en avril 2010 et maintenant une demande de permis d'aménager.

XXXXXXXXXXXX

ILS SONT DETERMINES À AVANCER
ET NOUS À LES ARRÊTER !!!

Il y a beau ne rien se passer sur le terrain de Plouray, les cabinets d'experts, les juristes et les techniciens de GDE/GED continuent de travailler au dossier.

Peut-être espèrent-ils se faire oublier ?

C'est une vieille habitude. On sait combien Claude Dauphin, le PDG de GDE aime la discrétion et répugne à se mettre en avant. Ce qui vaut pour le patron vaut pour l'entreprise.

Il aime tellement la discrétion, Monsieur Claude Dauphin, que lorsqu'il est appelé avec ses collègues en juin dernier devant le tribunal d'Amsterdam en quali-

té de directeur de Trafigura dans le cadre de l'affaire du Probo Koala, il se fait représenter par quatre avocats, un point c'est tout.

Tout cela nous amène à nous demander ce qui se passerait à Plouray, en cas de pépin, genre pollution de l'Ellé, incendie, émanations toxiques, etc...

On nous enverrait une brochette d'avocats pour nous faire taire ?

(Voir aussi : http://www.lepoint.fr/economie/traders-en-eaux-troubles-10-06-2010-1201229_28.php)

Non à la méga-décharge en Centre Ouest Bretagne !!

Le Martin-pêcheur.

Une flèche bleu turquoise qui jaillit avec un cri strident et disparaît au coude de la rivière, c'est le martin-pêcheur.

On le reconnaît à sa couleur : sa poitrine brun-orangé et son dos bleu. Dans le soleil, le bleu est éclatant mais à l'ombre la couleur disparaît.

Le mâle et la femelle se ressemblent, mais on les distingue par leur bec : complètement noir chez le mâle, partie inférieure orange chez la femelle.

Ce bec en poignard, aux proportions redoutables allonge sa silhouette trapue.

Il vit le long des berges des rivières ou des étangs où vivent des poissons en suffisance mais il a aussi besoin d'arbres ou d'arbustes où il peut se cacher.

Chez nous, avec de la patience et de la discrétion, on peut en observer facilement sur les bords de l'Ellé, de ses affluents ou du canal de Nantes à Brest.

Il creuse son nid, un tunnel de 50 cm à 1m de long, élargi au fond, dans une berge verticale. Les 6 ou 7 oeufs, blancs luisant et ronds y sont déposés en avril-mai sur un mince tapis d'arêtes de poisson.

Le martin-pêcheur aime à pêcher dans les eaux claires, et se rencontre de préférence au bord des rivières calmes et très propres. Sa nourriture est composée d'alevins, vairons, goujons, têtards et également des insectes et larves aquatiques.

Les prédateurs naturels du martin-pêcheur adulte sont l'épervier et le faucon hobereau. Les jeunes encore dans le nid doivent craindre les rats, les renards et les hermines.

Le froid l'éprouve beaucoup, ainsi que le gel des eaux douces qui lui est fatal.



Lorsque tu bois de l'eau, souviens-toi de la source. (Proverbe chinois)

Bulletin d'adhésion à Nature et Patrimoine Centre Bretagne

(Cotisation de 10 euros minimum par chèque joint à l'ordre de NPCB)

Nom, prénom :

Adresse :

Email : Tél :

A retourner à NPCB – BP 6 – 56770 Plouray